



Déclaration de la Ministre chargée de la Francophonie

Journée internationale de la Francophonie - 20 mars 2026

**Chers compatriotes,
Chers amis de la communauté francophone,
Chers jeunes,**

Chaque 20 mars, la communauté internationale célèbre la Journée internationale de la Francophonie. Cette date commémore la signature, le 20 mars 1970 à Niamey, de l'acte fondateur de l'Agence de coopération culturelle et technique, devenue aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie.

Depuis plus de cinq décennies, la Francophonie s'est affirmée comme un espace singulier de dialogue politique, de coopération culturelle, économique et éducative, rassemblant aujourd'hui 90 États et gouvernements. Elle compte désormais 396 millions de locuteurs à travers le monde. Au-delà du partage d'une langue, la Francophonie incarne avant tout une communauté de valeurs fondée sur la solidarité entre les peuples, la diversité, la démocratie et la paix. La Côte d'Ivoire, membre fondateur et acteur engagé de cette organisation, demeure profondément attachée à ces idéaux au profit des populations.

Sous le leadership du **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara**, notre pays a fait de la Francophonie un des axes de sa diplomatie et de sa coopération internationale. Plusieurs hauts cadres ivoiriens occupent d'ailleurs des postes stratégiques au sein de ses différentes instances.

Mesdames et Messieurs,

La célébration de cette année s'inscrit autour du thème : « **Génération Paix ? Contribution de la jeunesse pour un monde plus apaisé** ».

Ce thème met en lumière une réalité essentielle : la jeunesse constitue aujourd'hui l'une des plus grandes forces de transformation de l'espace francophone. À l'horizon 2050, l'espace francophone comptera plus de 700 millions d'habitants dont plus de la moitié seront des jeunes, notamment sur le continent africain.

Sous l'impulsion de la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Louise Mushikiwabo, des réformes audacieuses ont été engagées pour moderniser l'Organisation, renforcer son

efficacité et replacer la jeunesse au cœur de ses priorités. L'engagement de l'OIF pour cette frange de la population s'appuie aussi sur des programmes dédiés à l'employabilité, à l'entrepreneuriat, à la mobilité, au numérique et aux industries culturelles et créatives. La Francophonie agit concrètement pour donner aux jeunes les moyens d'être des acteurs du changement.

En Côte d'Ivoire, cette vision se traduit par des politiques publiques multiformes en faveur de la jeunesse, avec un ministère qui leur est totalement dédié. Le Plan national de développement 2026-2030 intègre d'ailleurs leurs aspirations en matière d'accès à l'emploi, de formations de qualité et d'inclusion sociale et économique pour une Grande Côte d'Ivoire.

Mais la paix ne saurait reposer uniquement sur la jeunesse.

Dans un monde marqué par des tensions et des incertitudes, la paix se construit au quotidien dans nos institutions, dans nos écoles, dans nos familles, dans nos quartiers. Elle est une responsabilité collective.

La Francophonie constitue, à cet égard, un espace unique, un espace d'innovation, où chaque génération contribue à bâtir un avenir commun.

Chers jeunes,

La Francophonie est votre espace d'expression. Par votre créativité, votre engagement et votre sens des responsabilités, en particulier par l'utilisation vertueuse du numérique et de l'intelligence artificielle, vous contribuerez à bâtir des sociétés plus inclusives, plus solidaires et résolument tournées vers la paix.

En cette Journée internationale de la Francophonie, la Côte d'Ivoire réaffirme son attachement profond aux valeurs de dialogue, qui unissent les peuples de l'espace francophone pour une paix durable.

Vive la jeunesse ivoirienne !

Vive la Côte d'Ivoire !

Vive la Francophonie !

Je vous remercie.